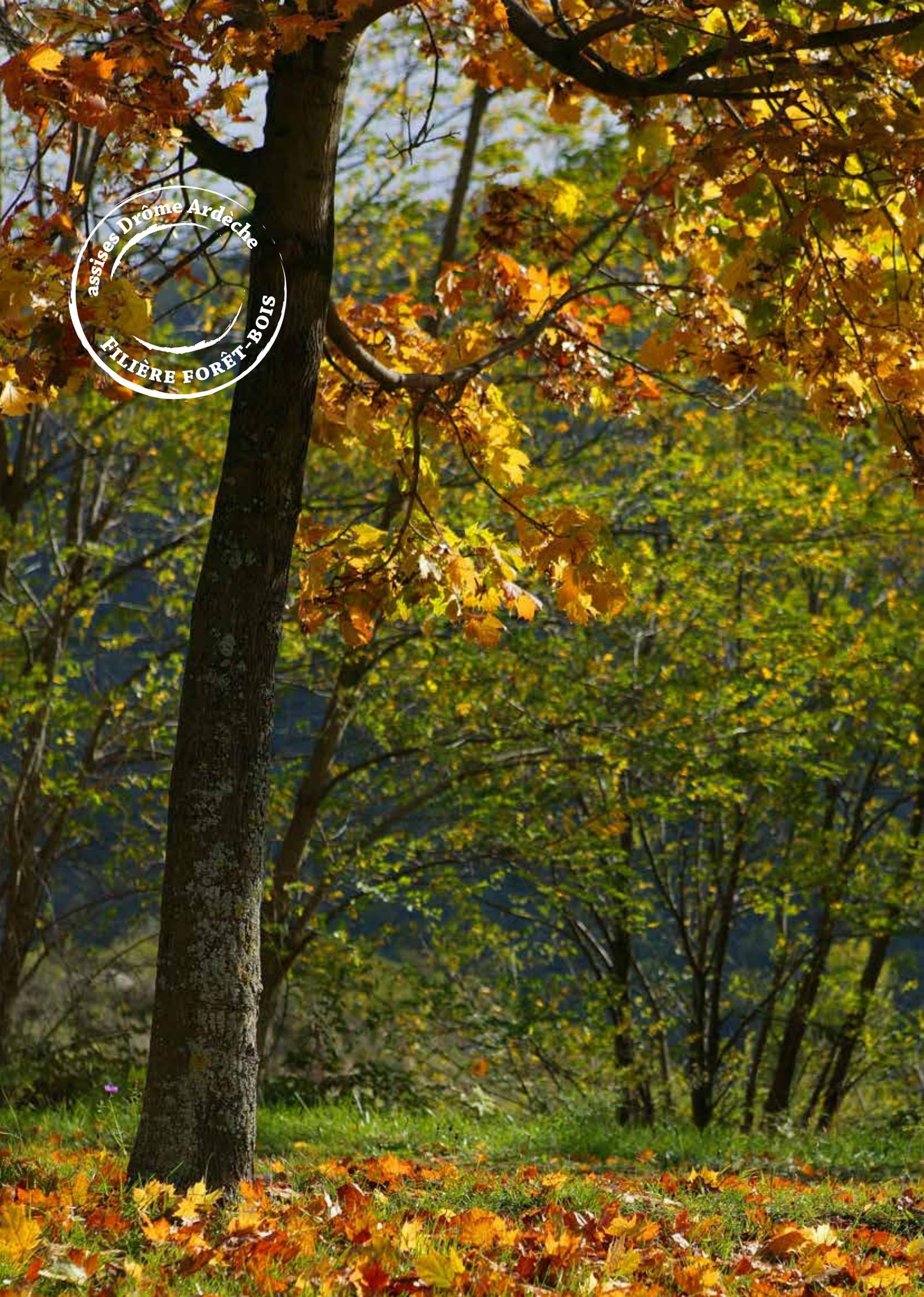


Etat des lieux économique
de la filière forêt-bois
en Drôme Ardèche
décembre 2017



© photos : Grégoire Couard - Fibois

version du 08/12/17





Au sein de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes et de ses 12 départements, la Drôme et l'Ardèche, riches de 672 000 ha de forêts, sont les territoires les plus boisés. Avec un taux de boisement de 57 % pour l'Ardèche et 51 % pour la Drôme, 3 104 emplois recensés en 2017, un poids estimé à 362 millions d'euros de chiffre d'affaires (+ 20 % sur la dernière décennie), la filière forêt-bois occupe une place stratégique dans nos économies locales.

Nos forêts diversifiées façonnent les paysages qui concourent à l'attractivité touristique et produisent de nombreux services. Elles représentent un enjeu majeur pour l'aménagement durable de nos territoires et de leur développement.

Les acteurs de la filière ont su au cours de ces dernières années saisir les opportunités propices à l'essor économique. C'est pour nous un encouragement à poursuivre nos accompagnements et nos soutiens pour développer durablement cette filière, de l'amont à l'aval.

La promotion de la filière forêt-bois, la poursuite des dynamiques dans une logique territoriale afin de générer davantage de richesses sur nos départements, s'avèrent primordiales. Il s'agit d'ailleurs du sujet phare de ces 4^{es} assises Drôme Ardèche filière forêt-bois.

Ce nouvel état des lieux économique de la filière forêt-bois 07-26 témoigne du poids de ce secteur d'activité, de sa croissance et confirme son rôle prégnant au sein de notre écosystème local.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Laurent Ughetto

Président du Conseil départemental
de l'Ardèche

Marie-Pierre Mouton

Présidente du Conseil départemental
de la Drôme

La forêt ardéchoise, c'est :

317 000 HECTARES

(+ 8,5 % par rapport au dernier inventaire IGN 2005-2009)

Soit près de 57 % de la surface départementale boisée.

6^e département le plus boisé de France

1^{er} d'Auvergne-Rhône-Alpes

DONT 67 % DE FEUILLUS / 33 % DE RÉSINEUX

Avec trois essences typiques :

Le Pin sylvestre

Le Châtaignier

Le Chêne pubescent

UNE FORÊT QUI S'AGRANDIT

En progression : + 5 000 ha/an (entre les 2 derniers inventaires)

UNE RESSOURCE SOUS EXPLOITÉE

Le taux de récolte avoisine 20 % de l'accroissement biologique annuel (hors autoconsommation bois de chauffage).

DEUX TYPES DE RÉGIME FONCIER

90 % des forêts sont privées, réparties entre 60 000 propriétaires environ. 10 % des forêts sont publiques, bénéficiant du régime forestier, pour un peu moins de la moitié, elles sont domaniales et pour un peu plus de la moitié elles sont la propriété des collectivités (dont 107 communes)

LA RESSOURCE

Les caractéristiques

UNE FORÊT RÉCENTE HISTORIQUEMENT

L'expansion de la forêt Ardéchoise a débuté vers 1850, avec l'abandon des terrains agricoles et l'industrialisation. Parallèlement, l'exode rural a laissé le verger de châtaignier peu entretenu. Quant aux peuplements résineux, la plupart ont pour origine les campagnes de plantations initiées après 1945 et favorisées par les aides du Fonds forestier national (FFN).

Volume sur pied : 43 millions de m³ (+ 10,25% depuis 2009) dont la moitié de feuillus et l'autre de résineux.

UNE FORÊT ESSENTIELLEMENT PRIVÉE ET MORCELÉE

La surface moyenne de chaque propriété privée est de 3,3 hectares. 50 % des propriétaires privés possèdent moins de quatre hectares.

UNE MOBILISATION DE LA RESSOURCE RELATIVEMENT DIFFICILE

On peut citer notamment comme freins à l'exploitation : le fort morcellement, le manque de culture forestière, les difficultés d'accès liées au relief et à un réseau routier fragile et non dimensionné pour le transport des bois (+ d'infos sur le transport des bois ronds et la voirie départementale : se reporter page 22).

UNE FORÊT MULTI-FONCTIONNELLE MAIS ÉGALEMENT FRAGILE

Espace économique, d'accueil et naturel à protéger, la forêt ardéchoise produit de nombreux biens et services, marchands et non marchands. Les services écologiques ne sont plus à démontrer : stockage de carbone, lutte contre le changement climatique, protection contre des phénomènes naturels, maintien de la biodiversité, paysage... Cette forêt est aussi fragile : les incendies représentent en Ardèche la cause principale de sa destruction.

Sources : IGN (inventaire 2009-13) et dires d'experts 2017

GESTION ET EXPLOITATION FORESTIÈRE

Le regroupement de propriétaires forestiers privés

L'Union des forestiers privés de l'Ardèche (UFPA) est un syndicat dont le principal objectif est le regroupement de la propriété forestière privée. Il représente les intérêts des propriétaires forestiers de l'Ardèche dans les instances départementales, régionales et nationales. L'UFPA est membre de Fransylva la Fédération des syndicats de forestiers privés. Quatre associations de regroupement de propriétaires forestiers sont par ailleurs en place.

On recense désormais en Ardèche 5 Associations syndicales libres de gestion forestière (ASLGF), dotées de plans simples de gestion concertés. Outil pour gérer la forêt sur le long terme (15-20 ans) dans une approche multifonctionnelle, la gestion commune est confiée à un tiers (expert forestier, coopérative forestière...) pour notamment massifier l'exploitation et accroître la mobilisation des bois.

L'ASLGF des Cévennes ardéchoises a été labellisée GIEFF (groupement d'intérêt économique et environnemental forestier) en novembre 2015, le premier de France.

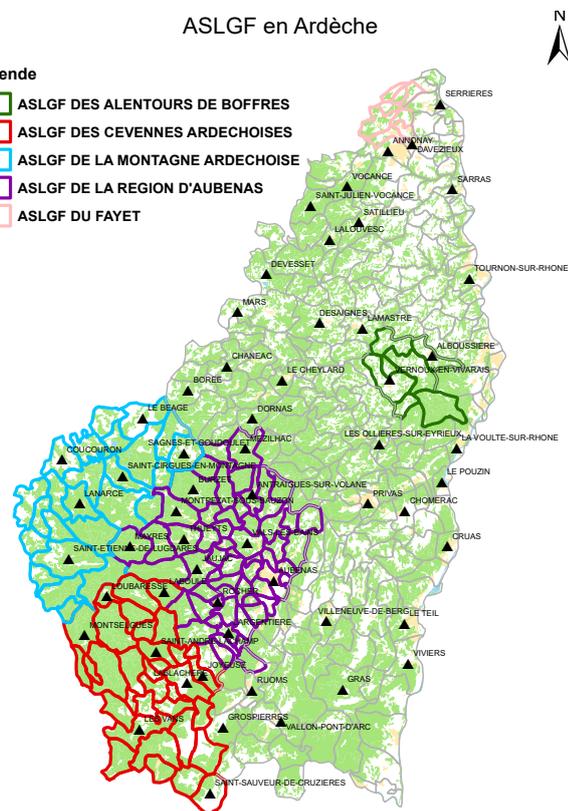
Périmètre des ASLGF avec PSG concerté, agréé ou en cours (maille communale) - (carte réalisée par Fibois avec les données du CRPF-AURA).

Ces 5 ASLGF regroupent un peu plus de 270 propriétaires privés pour près de 2 900 ha de forêts.

ASLGF en Ardèche

Légende

- ASLGF DES ALENTOURS DE BOFFRES
- ASLGF DES CEVENNES ARDECHOISES
- ASLGF DE LA MONTAGNE ARDECHOISE
- ASLGF DE LA REGION D'AUBENAS
- ASLGF DU FAYET



0 5 10 20 Kilomètres

Novembre 2017 - FIBOIS Ardèche - Drôme

GESTION ET EXPLOITATION FORESTIÈRE

L'ÉVOLUTION DE LA GESTION DE LA FORÊT PRIVÉE SUR LE DÉPARTEMENT DEPUIS 2010 :

	2016		Evolution des surfaces forestières gérées et certifiées
	nombre	surface en ha	
PSG (Plan simple de gestion)	255	18 657	+ 28,67 %
CBPS (Codes de bonnes pratiques sylvicoles)	409	4 019	+ 25,52 %
Forêts certifiées PEFC	357	17 246	+ 52,74 %

LA GESTION DE LA FORÊT PUBLIQUE SUR LE DÉPARTEMENT :

- Nombre de forêts domaniales (FD) = 27
=> ces forêts domaniales représentent 14 385 ha
- Nbre de forêts de collectivités (FC) = 118. Nbre de communes propriétaires : 107
=> ces forêts des collectivités représentent 16 552 ha

	Nbre de FD	Nbre de FC	Total en nbre	Ha de FD	Ha de FC	Total ha
Avec aménagement	27	112	139	14 321	16 227	30 548
Avec certification PEFC	26	39	65	13 817	4 741	18 558

Nb : la forêt domaniale non certifiée PEFC est une forêt militaire

L'ensemble des aménagements sont à jour pour l'Ardèche.

Les organismes de gestion et de conseil

LES ORGANISMES PUBLICS

L'Office national des forêts (ONF), agence interdépartementale Drôme-Ardèche ;
Le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) Auvergne-Rhône-Alpes, avec 4 antennes en Ardèche ;
La Direction départementale des territoires (DDT) de l'Ardèche - unité forêt ;
Le Service régional de la forêt, du bois et des énergies (Serfobe-Draaf) ;
La Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte), unité territoriale 07-26.

LES ORGANISMES PRIVÉS

Les coopératives forestières, essentiellement trois en Ardèche (la COFORET, le GPF 43, la Forêt privée)

Les experts forestiers : trois en Ardèche, membres de l'association régionale.

Les exploitants forestiers

Leur activité est l'achat de coupes et la vente de bois. Une majorité de scieurs sont donc aussi des exploitants forestiers.

Les entrepreneurs de travaux forestiers

Leurs activités essentielles sont les prestations de services de bûcheronnage et de débardage des bois bord de route. Ce secteur est un maillon essentiel pour la mobilisation des bois. Malgré des difficultés économiques, on constate depuis le dernier état des lieux des investissements pour le débardage des bois.

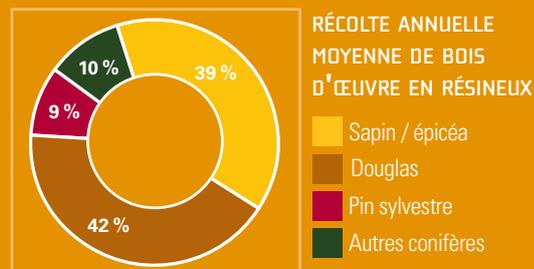
En Ardèche, on recense 96 exploitants et entrepreneurs de travaux forestiers (hors scieries).

Les transporteurs de bois ronds

Ce sont le plus souvent des exploitants forestiers qui ont développé une activité de transport en achetant un camion. A noter un taux d'équipement important suite à la tempête de 1999. Pour certains cette activité est devenue principale. 11 entreprises ont une activité de transport de bois ronds en Ardèche.

UNE RÉCOLTE DE BOIS D'ŒUVRE TOURNÉE VERS LES RÉSINEUX

Sur la période 2011-2015, la récolte moyenne de bois d'œuvre est de 163 000 m³/an (toutes essences confondues). Les résineux constituent 99 % de la récolte de bois d'œuvre.

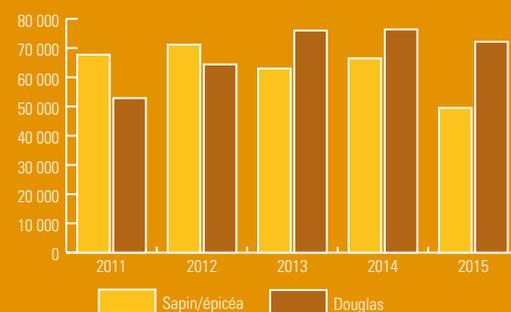


En moyenne sur 5 ans : 161 000 m³/an

(sources : enquêtes de branche Agreste/SERFOBE moyenne 2011 à 2015)

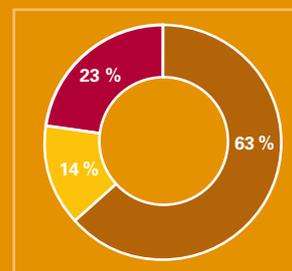
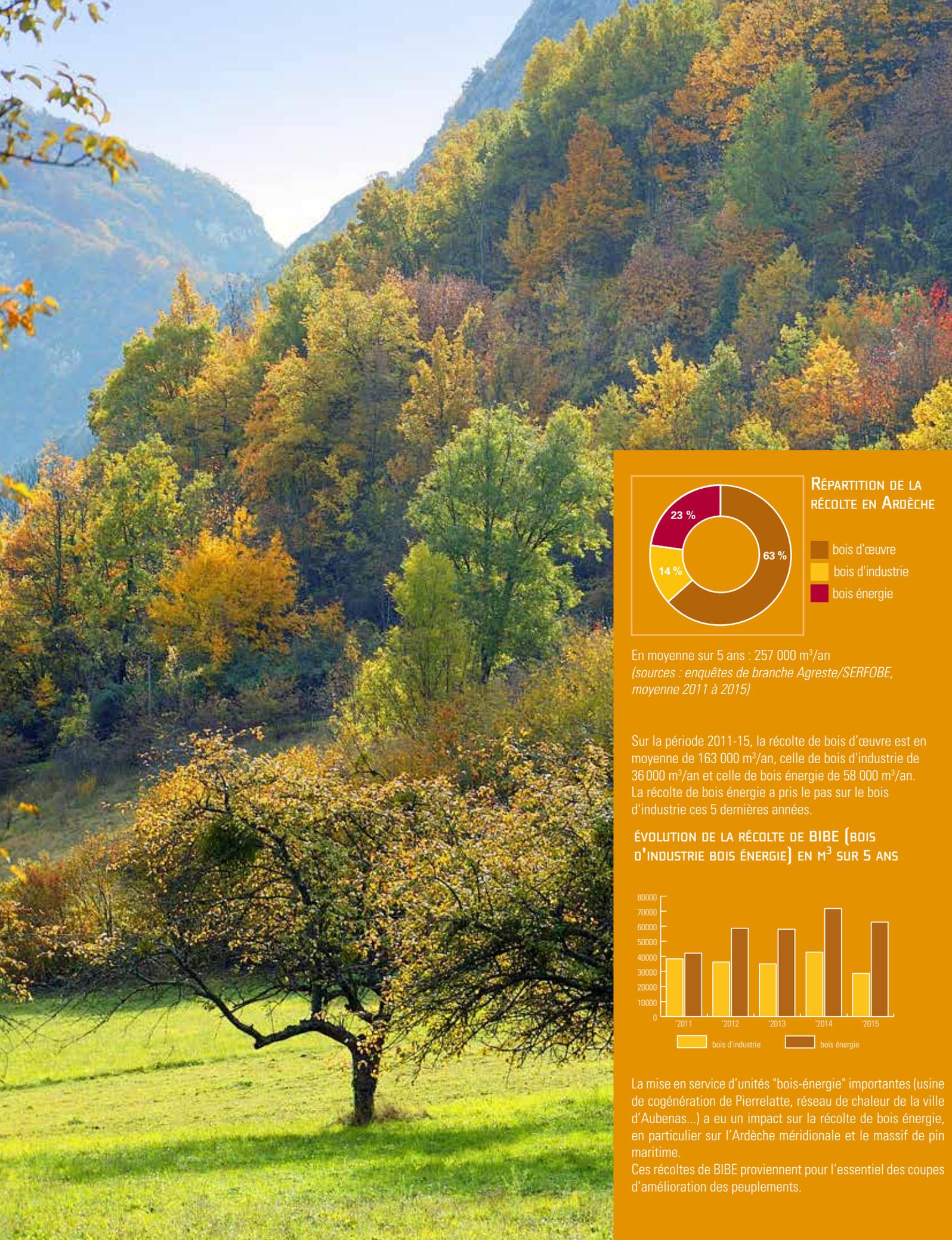
On constate que la progression du Douglas représente 42 % du volume de bois d'œuvre résineux récoltés et passe devant le Sapin/épicéa et le pin sylvestre. Sur les 5 dernières années la récolte de bois d'œuvre en sapin/épicéa a baissé et le Douglas a augmenté :

ÉVOLUTION DE LA RÉCOLTE EN BOIS D'ŒUVRE DE RÉSINEUX (EN M³)



La récolte en feuillus est majoritairement constituée de peuplier (71 %) et de châtaignier (27 %).

En moyenne sur 5 ans (2011 à 2015) un peu moins de 2 000 m³/an de bois d'œuvre feuillus récoltés.



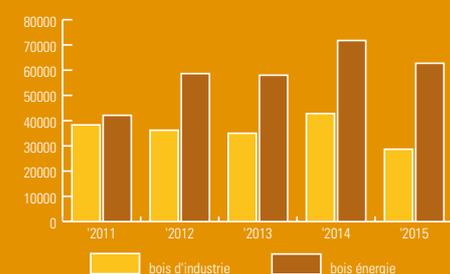
RÉPARTITION DE LA RÉCOLTE EN ARDÈCHE

- bois d'œuvre
- bois d'industrie
- bois énergie

En moyenne sur 5 ans : 257 000 m³/an
(sources : enquêtes de branche Agreste/SERFOBE, moyenne 2011 à 2015)

Sur la période 2011-15, la récolte de bois d'œuvre est en moyenne de 163 000 m³/an, celle de bois d'industrie de 36 000 m³/an et celle de bois énergie de 58 000 m³/an. La récolte de bois énergie a pris le pas sur le bois d'industrie ces 5 dernières années.

ÉVOLUTION DE LA RÉCOLTE DE BIBE (BOIS D'INDUSTRIE BOIS ÉNERGIE) EN M³ SUR 5 ANS



La mise en service d'unités "bois-énergie" importantes (usine de cogénération de Pierrelatte, réseau de chaleur de la ville d'Aubenas...) a eu un impact sur la récolte de bois énergie, en particulier sur l'Ardèche méridionale et le massif de pin maritime.

Ces récoltes de BIBE proviennent pour l'essentiel des coupes d'amélioration des peuplements.

LA PREMIÈRE TRANSFORMATION

L'approvisionnement

UNE QUASI AUTARCIE

Trois quarts des approvisionnements sont réalisés au niveau du département. Le reste provient en majorité de la Loire et de la Haute-Loire.

TROIS ESSENCES MAJORITAIRES : LE SAPIN/ÉPICÉA, LE DOUGLAS ET LE PIN SYLVESTRE

Sapin/Épicéa et Douglas constituent actuellement 80 % des approvisionnements.

Le douglas, fortement implanté sur la chaîne des Boutières, la vallée et la bordure montagnaise de l'Eyrieux a pris le pas sur le sapin et l'épicéa ces 5 dernières années. C'est aujourd'hui la première essence résineuse transformée en Ardèche.

Les feuillus (50 % de la superficie boisée totale) sont peu exploités et transformés en sciages, notamment pour le bois d'œuvre.

DES PRATIQUES D'ACHATS EMPREINTES DE FORTES TRADITIONS

Suivant la localisation géographique, les traditions diffèrent :

- la vallée de la Vocance s'approvisionne à 80 % auprès des privés,
- le bassin d'Aubenas/Vals et le plateau équilibrent leurs achats entre les forêts publiques et privées.

La production

UN VOLUME DE PRODUCTION EN BAISSSE

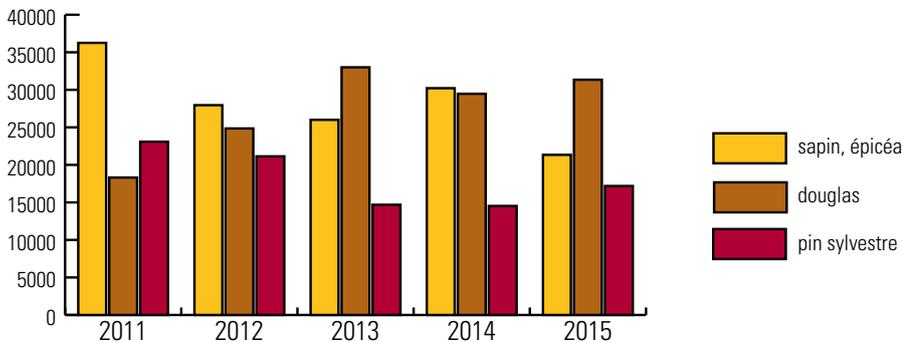
Sur la période 2011-15, la production annuelle des sciages est en moyenne de 78 300 m³ (77 400 m³ de résineux et 930 m³ de feuillus).

Les volumes de sciages sont en baisse ces 5 dernières années (rappel Etat des lieux 2010 : 85 000 m³/an). Une scierie intégrée de production de palette représente environ 50 % du volume des sciages résineux.

Sur cette même période, le nombre de scieries est stable (33 en 2017).

La production de sciages en Douglas, essence demandée en construction, a pris le pas sur le Sapin/épicéa :

ÉVOLUTION DES SCIAGES RÉSINEUX EN M³ SUR 5 ANS EN ARDÈCHE



La production de sciage de feuillus (pour l'essentiel du châtaignier) représente à peine 1 % de la production totale de sciage en Ardèche. L'usage du feuillus en bois de chauffage reste la première valorisation.

90 % des scieries produisent moins de 4 000 m³ de sciages/an. Les trois plus importantes scieries se situent au nord du département et produisent des sciages pour l'emballage.

Même si peu d'investissements productifs sont constatés, ces 5 dernières années, plusieurs scieries ont investi pour développer leur offre et gagner en services.

Deux scieries ont investi dans des raboteuses moulurières pour diversifier leur production sur du bardage et des lames de terrasses. Deux scieries ont également mis en place des séchoirs.

La commercialisation

UN FAIBLE PÉRIMÈTRE D'ACTION COMMERCIALE

La moitié des marchés se réalise au niveau du département et plus des trois quarts à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les départements périphériques (Lozère, Gard) absorbent le reste.

UNE SEGMENTATION SIMPLE DES MARCHÉS

La charpente vers les charpentiers, maçons et particuliers.

Les sciages de palettes vers les monteuses de palettes et les CAT (centre d'aide par le travail).

Les palettes montées vers les industriels.

La première transformation en Ardèche, c'est :

33 SCIERIES, ce chiffre prend en compte les scieries dites « intégrées », réalisant le montage de palettes.

174 SALARIÉS

Un chiffre d'affaire global de **21 M€**

Une production moyenne de **78 300 m³** par an de sciages dont **99 %** de résineux.

(sources : enquêtes de branche Agreste/Serfobe 2011 à 2015, Insee 2013-14, FIBOIS 2017)

Les indicateurs globaux

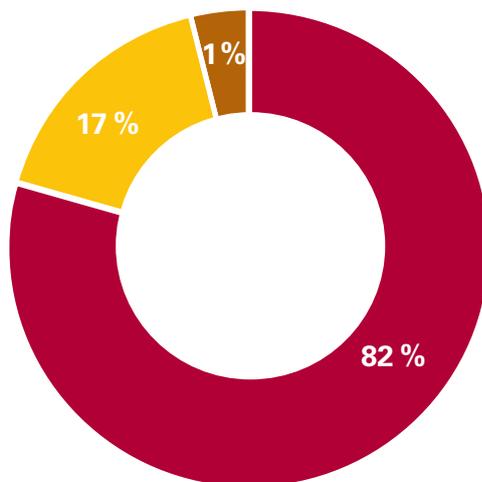
La seconde transformation regroupe :
582 entreprises
970 salariés

Poids économique :
Un chiffre d'affaire global de 126 millions d'€/an

(sources : Insee 2013-14, FIBOIS 2017)

LA SECONDE TRANSFORMATION

La répartition des effectifs, par secteurs d'activité

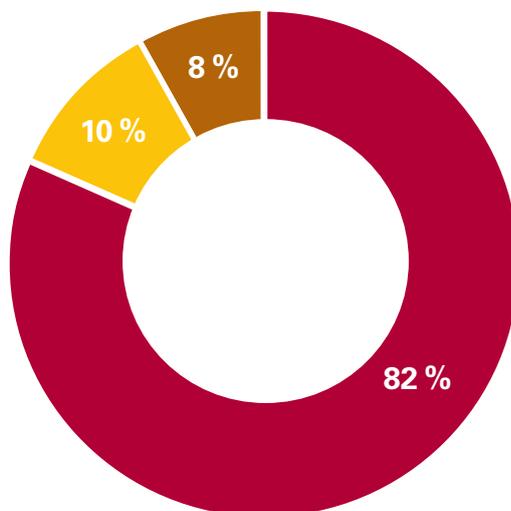


Bois dans le bâtiment (menuiserie, charpente et construction bois)
478 entreprises pour 773 salariés

Bois dans l'ameublement
99 entreprises pour 161 salariés

Bois dans l'emballage et le montage de palettes
5 entreprises pour 36 salariés

La répartition des chiffres d'affaires par secteurs d'activité



Bois dans le bâtiment (menuiserie, charpente et construction bois)

Bois dans l'ameublement

Bois dans l'emballage et le montage de palettes

Le principal secteur d'activité pour la deuxième transformation est celui du bois dans le bâtiment, sur lequel on distingue 2 catégories :

CHARPENTIER/CONSTRUCTEURS BOIS

110 entreprises pour un effectif de 212 salariés.

55 % de ces entreprises n'ont pas de salarié.

Sur celles ayant des salariés, la moyenne est de 6 salariés par entreprise.

Les 3 plus importantes comptent 25 personnes chacune soit 35 % de l'effectif des salariés.

Un CA annuel global de 56 millions d'€/an

MENUISIERS

368 menuiseries pour un effectif de 561 salariés.

40 % de ces entreprises n'ont pas de salariés.

Sur celles ayant des salariés, la moyenne est de 3 salariés par entreprise. La plus importante compte 44 salariés.

un CA annuel global de 47 millions d'€ par an

(sources : INSEE 2013-14 et Fibois 2017)

UN SECTEUR TRANSVERSAL, LE BOIS ÉNERGIE

LE BOIS DÉCHIQUETÉ POUR CHAUFFERIES AUTOMATIQUES

Actuellement, 147 chaufferies bois pour des bâtiments publics ou collectifs sont installées. Elles correspondent à une consommation de 25 000 tonnes annuelles de bois valorisées.

Neuf entreprises sont spécialisées dans la production et la livraison de combustible pour chaufferies automatiques. En Ardèche, 3 fournisseurs sont certifiés Chaleur bois qualité +.

(source : Fibois 2016)

LE GRANULÉ BOIS

Environ 2 400 tonnes/an de granulés en vrac sont livrées dans 400 chaufferies automatiques. Une grosse part de marché du granulé bois concerne les poêles dans l'habitat individuel (plus de 80 % du marché en sac). En 2014, la consommation est estimée à 3 500 tonnes ce qui correspond à environ 1 800 poêles.

(source : Fibois 2014)

BOIS BÛCHE (MARCHÉ DES PARTICULIERS)

Une étude menée en 2014 par l'association Polénergie à laquelle a été associée FIBOIS, a permis d'évaluer la consommation de bois bûche en Ardèche à 370 700 m³/an. Environ 50 % des ménages ardéchois utilisent le bois bûche en chauffage d'appoint ou principal. C'est pour l'essentiel du feuillus qui provient pour une grande partie de l'auto-provisionnement et donc d'un marché "parallèle" et n'est donc pas comptabilisé dans les données officielles de l'enquête Agreste.

Pour en savoir plus sur la filière bois énergie, consulter l'observatoire bois énergie Auvergne Rhône-Alpes disponible sur www.fibois.com rubrique domaines d'actions – Bois énergie



La forêt drômoise, c'est :

335 000 HECTARES

(+ 6 % par rapport au dernier inventaire)

Soit près de 51 % de la surface départementale boisée.

7^e département le plus boisé de France

2^e d'Auvergne-Rhône-Alpes

DONT 58 % DE FEUILLUS ET 42 % DE RÉSINEUX

Les trois essences prépondérantes par leur surface sont :

Le pin sylvestre

Le chêne pubescent

Le hêtre

UNE FORÊT QUI S'AGRANDIT

En progression : + 2 000 ha /an en moyenne

UNE RESSOURCE SOUS EXPLOITÉE

Le taux de récolte avoisine 30 % de l'accroissement biologique annuel.

DEUX TYPES DE RÉGIME FONCIER

74 % des forêts sont privées, réparties entre 40 000 propriétaires environ. 26 % des forêts sont publiques, bénéficiant du régime forestier, pour un peu moins de la moitié elles sont domaniales et pour un peu plus de la moitié elles sont la propriété des collectivités (dont 164 communes).

Sources : IGN (Institut national de l'information géographique et forestière) 2009 - 13 et dires d'experts.

LA RESSOURCE

Les caractéristiques

UNE FORÊT RÉCENTE HISTORIQUEMENT

L'expansion de la forêt drômoise a débuté vers 1850, du fait de l'industrialisation et de la déprise agricole qui l'accompagna. Pour le Diois, le Nyonsais et les Baronnies, 1860 voit l'apparition des premières lois de restauration des terrains en montagne (RTM), prévoyant le reboisement de ces derniers afin de freiner une érosion accentuée par les troupeaux et le défrichement.

Volume sur pied : 33 millions de m³ (+6,5% depuis 2009) dont 60% de feuillus et 40% de résineux.

UNE FORÊT MORCELÉE ET PRINCIPALEMENT PRIVÉE

La surface moyenne de chaque propriété privée est de moins de 6 hectares.

Les trois quarts des propriétaires privés possèdent moins de quatre hectares.

UNE MOBILISATION DE LA RESSOURCE VARIABLE SELON LA GÉOGRAPHIE

Suivant le régime foncier (public ou privé), l'âge des peuplements et le régime des pentes, l'accès peut s'avérer particulièrement difficile. En cas de fortes pentes, les principaux problèmes sont la limitation en tonnage des voies d'accès et l'existence même de ces voies.

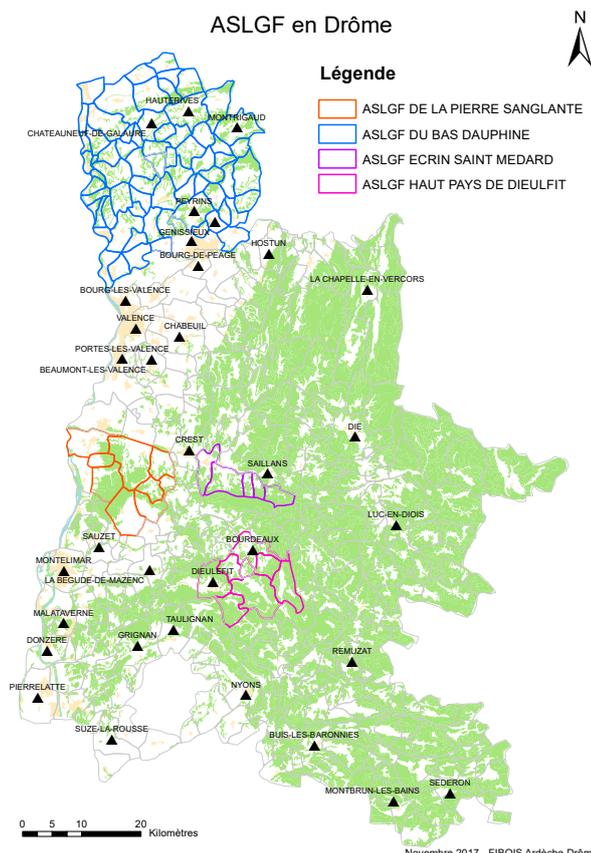
GESTION ET EXPLOITATION FORESTIÈRE

LE GROUPEMENT DE PROPRIÉTAIRES FORESTIERS PRIVÉS

L'Union drômoise des forestiers privés (UDFP) est un syndicat dont le principal objectif est le regroupement de la propriété forestière privée. Il représente les intérêts des propriétaires forestiers de la Drôme dans les instances départementales, régionales et nationales. L'UDFP est membre de Fransylva, la Fédération des syndicats de forestiers privés. Trois associations de regroupement de propriétaires forestiers sont par ailleurs en place sur le département.

La mise en place de 4 Associations syndicales libres de gestions forestières (ASLGF) sur le département est à souligner. Elles ont pu aboutir à la mise en place de Plans simples de gestion (PSG) groupés. Ceci permet une gestion commune confiée à un tiers (expert forestier, coopérative forestière...) afin d'organiser une mise en exploitation coordonnée et ainsi mas-sifier la mobilisation des bois.

Carte réalisée par FIBOIS avec les données du CRPF Auvergne Rhône-Alpes (pour avoir la carte source voir le pdf annexe 2). Périmètres des communes où sont situées les forêts des ASLGF avec PSG groupés. Ces ASLGF regroupent en Drôme 130 propriétaires privés pour un peu plus de 1 863 ha de forêt gérée



Novembre 2017 - FIBOIS Ardèche Drôme

GESTION ET EXPLOITATION FORESTIÈRE

L'ÉVOLUTION DE LA GESTION DE LA FORÊT PRIVÉE SUR LE DÉPARTEMENT DEPUIS 2010 :

	2016		Evolution des surfaces forestières gérées et certifiées
	nombre	surface en ha	
PSG (Plan simple de gestion)	108	11 284	+ 12,84 %
CBPS (Codes de bonnes pratiques sylvicoles)	41	350	- 17 %*
Surface privée PEFC	59	3 641	+ 289,43%

*Diminution principalement liée à des transferts de surfaces vers de nouveaux PSG et vers les PSG groupés des quatre ASLGF

LA GESTION DE LA FORÊT PUBLIQUE SUR LE DÉPARTEMENT :

- Nombre de forêts domaniales (FD) = 28
=> ces forêts domaniales représentent 46 461 ha
- Nbre de forêts de collectivités (FC) = 170 dont communes propriétaires de forêts publiques = 164 => ces forêts des collectivités représentent 47 691 ha

	Nbre de FD	Nbre de FC	Total en nbre	Ha de FD	Ha de FC	Total ha
Avec aménagement	28	166	194	46 441	47 427	93 868
Avec certification PEFC	27	34	61	46 433	22 603	69 036

Nb : la forêt domaniale non certifiée PEFC est une forêt militaire

Les organismes de gestion et de conseil

LES ORGANISMES PUBLICS

L'Office national des forêts (ONF), agence interdépartementale Drome - Ardèche ;
Le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) Rhône-Alpes, avec le bureau Drôme et Ardèche à Bourg-les-Valence et 2 antennes en Drôme ;
La Direction départementale des territoires (DDT) de la Drôme - service forêt ;
Le Service régional de la forêt, du bois et des énergies (SERFOBE-DRAAF) ;
La Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), unité territoriale drômoise.

LES ORGANISMES PRIVÉS

Une coopérative forestière intervient en Drôme, la Coforêt
Les experts forestiers : trois en Drôme, membres de l'association régionale.

Les exploitants forestiers

Leur activité est l'achat de coupes et la vente de bois. Une majorité de scieurs sont donc des exploitants forestiers.

Les entrepreneurs de travaux forestiers

Leurs activités essentielles sont le bucheronnage et le débardage.
Ce secteur est un maillon essentiel pour la mobilisation des bois. Malgré des difficultés économiques, on constate depuis le dernier état des lieux des investissements pour le débardage des bois et l'abattage mécanisé.

L'association des entrepreneurs de travaux forestiers Drôme GETEF Vercors se sont regroupés avec celle de l'Isère. Leur fusion a donné naissance à l'ADIF (Association Drôme Isère forêt) qui aura pour but principal de représenter la profession sur les deux départements.

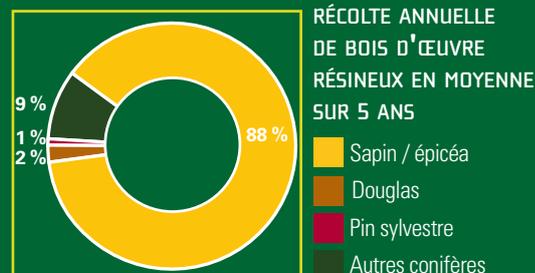
On recense en Drôme 85 exploitants et entrepreneurs de travaux forestiers (hors scieries).

Les transporteurs de bois ronds

Ce sont le plus souvent des exploitants forestiers qui ont développé une activité de transport en achetant un camion. Pour certains, cette activité est devenue principale. 7 entreprises ont une activité de transport de bois ronds en Drôme.

UNE RÉCOLTE DE BOIS D'ŒUVRE TOURNÉE VERS LE SAPIN/ÉPICÉA

Les résineux constituent 80 % de la récolte de bois d'œuvre dont 88 % de sapin/épicéa.

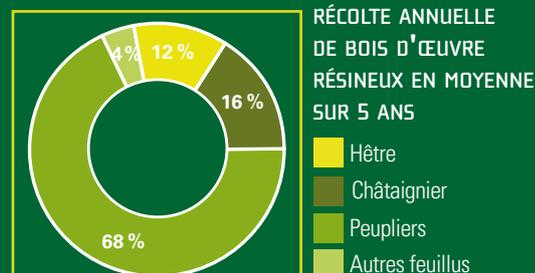


En moyenne sur 5 ans 45 750 m³/an

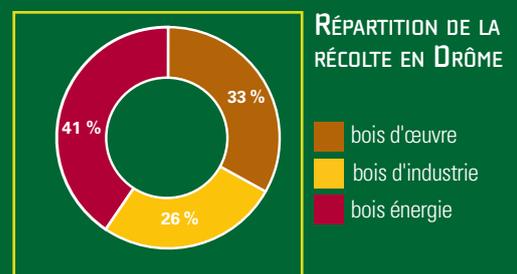
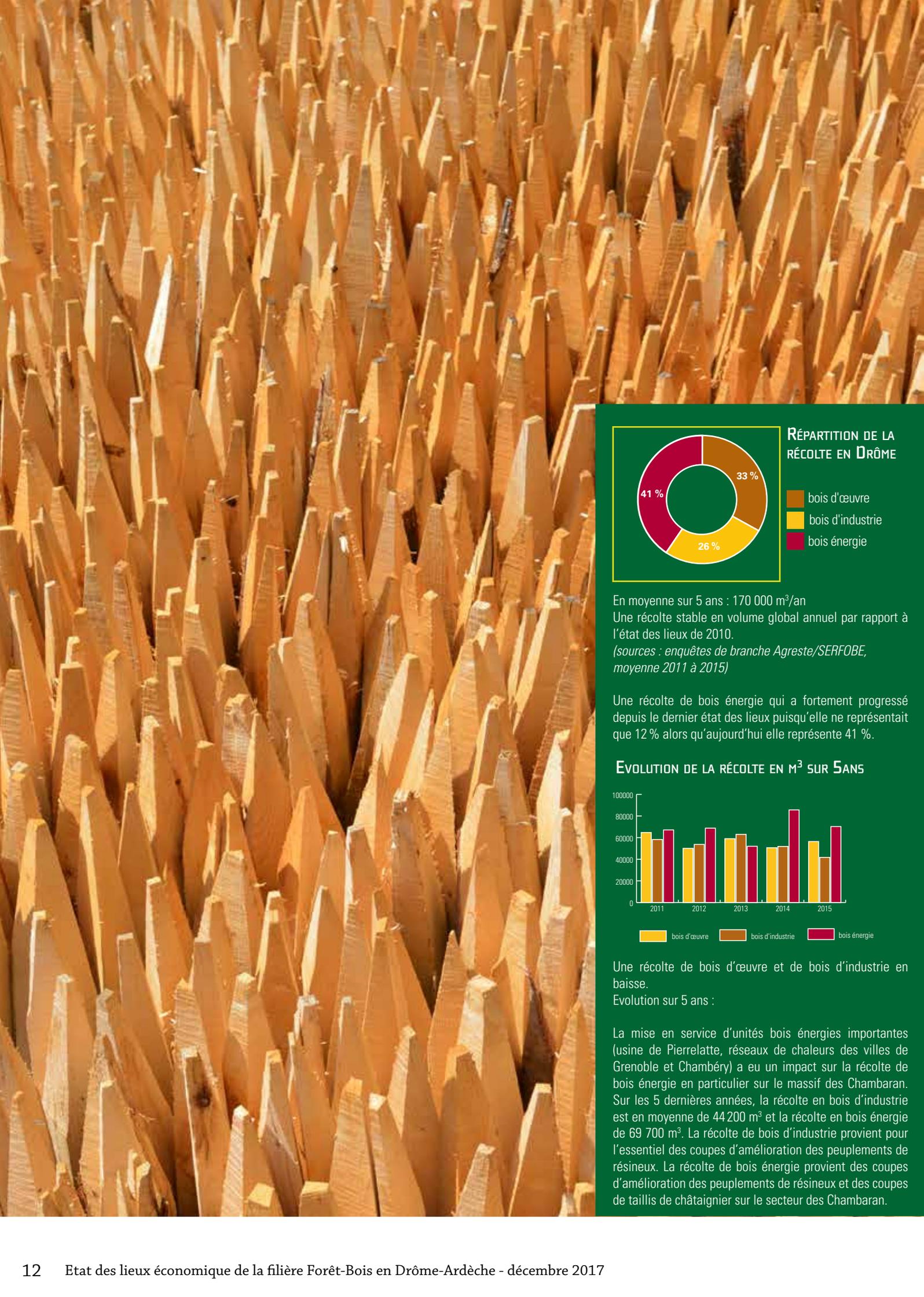
(sources : enquête de branche Agreste/SERFOBE moyenne 2011 à 2015)

La récolte en feuillus représente en moyenne sur 5 ans, 20 % de la récolte de bois d'œuvre. Elle est constituée à 68 % de peuplier pour une valorisation en déroulage pour l'emballage.

RÉCOLTE ANNUELLE DE BOIS D'ŒUVRE FEUILLUS EN MOYENNE SUR 5 ANS



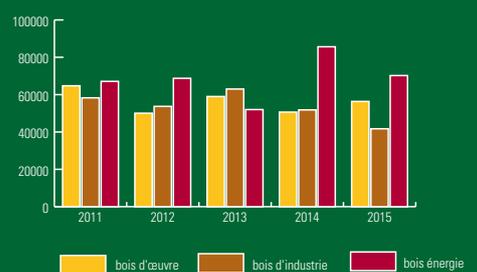
En moyenne sur 5 ans, 10 350 m³/an de bois d'œuvre feuillus récoltés.



En moyenne sur 5 ans : 170 000 m³/an
Une récolte stable en volume global annuel par rapport à l'état des lieux de 2010.
(sources : enquêtes de branche Agreste/SERFOBE, moyenne 2011 à 2015)

Une récolte de bois énergie qui a fortement progressé depuis le dernier état des lieux puisqu'elle ne représentait que 12 % alors qu'aujourd'hui elle représente 41 %.

ÉVOLUTION DE LA RÉCOLTE EN M³ SUR 5 ANS



Une récolte de bois d'œuvre et de bois d'industrie en baisse.

Evolution sur 5 ans :

La mise en service d'unités bois énergies importantes (usine de Pierrelatte, réseaux de chaleurs des villes de Grenoble et Chambéry) a eu un impact sur la récolte de bois énergie en particulier sur le massif des Chambaran. Sur les 5 dernières années, la récolte en bois d'industrie est en moyenne de 44 200 m³ et la récolte en bois énergie de 69 700 m³. La récolte de bois d'industrie provient pour l'essentiel des coupes d'amélioration des peuplements de résineux. La récolte de bois énergie provient des coupes d'amélioration des peuplements de résineux et des coupes de taillis de châtaignier sur le secteur des Chambaran.

LA PREMIÈRE TRANSFORMATION

L'approvisionnement

L'OUVERTURE VERS L'EXTÉRIEUR POUR LES SCIERIES DE RÉSINEUX

Pas moins de 50 % des approvisionnements se réalisent hors du département, la majorité provenant de Rhône-Alpes. Les deux plus importantes scieries de résineux s'approvisionnent à 80 % sur le Vercors Drôme/Isère et le massif alpin.

Les scieurs de résineux transforment environ 65 000 m³ de bois ronds par an. La scierie la plus importante représente à elle seule 75 % de ce volume.

UN APPROVISIONNEMENT QUASI EXCLUSIF SUR LES CHAMBARAN POUR LES PRODUCTEURS DE PIQUETS

Les 4 producteurs de piquets situés sur le nord Drôme s'approvisionnent quasi-exclusivement sur les chambaran Drôme/Isère. Ils transforment pour la production de piquets et autres produits environ 18 000 m³ de bois ronds feuillus par an (pour l'essentiel du châtaignier et un peu de robinier). Le producteur le plus important représente 67 % de ce volume.

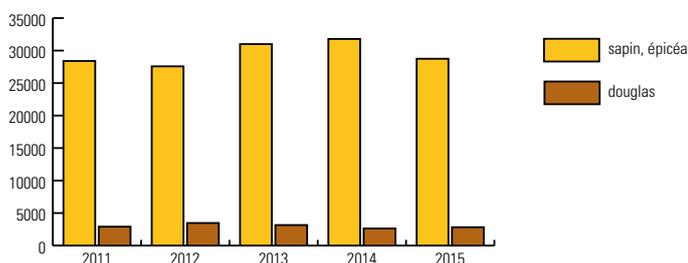
La production de sciages

La production de sciages feuillus est anecdotique sur le département (les valorisations principales en feuillus sont les piquets pour le châtaignier et le bois de chauffage pour le chêne et le hêtre).

Les résineux représentent en moyenne sur 5 ans 33 000 m³/an de sciages. Il est plutôt stable. Les sciages de sapin/épicéa sont largement majoritaires et représentent 89 % des sciages produits (29 500 m³). Les sciages de Douglas représentent 9 % du volume de sciages résineux produits (3 000 m³/an).

Les scieries du département produisent essentiellement du bois pour la construction. La production de sciages pour la charpente (sur liste et standard) reste l'activité principale des scieries du département. Le débit de palettes représente environ 20 % de la production.

EVOLUTION DES VOLUMES DE SCIAGE RÉSINEUX EN M³



Un outil progressivement modernisé

Globalement, sur ces 5 dernières années, les scieries investissent en Drôme.

Chez les scieurs de résineux des investissements sont faits dans l'outil de production. Les deux principales scieries ont investi dans des séchoirs et une dans une machine de classement mécanique ce qui lui permet aujourd'hui d'aborder d'autres marchés (fabricants de bois techniques).

Chez les producteurs de piquets, on peut noter l'investissement conséquent d'un transformateur de châtaignier en nord Drôme pour lancer une nouvelle production de barrières ganivelles.

La commercialisation

POUR LES SCIEURS DE RÉSINEUX

Des ventes régionales et des ouvertures vers le Sud pour les scieurs de résineux

Les ventes se réalisent sur le département et les départements limitrophes mais aussi sur la Région PACA et l'Occitanie.

UNE CLIENTÈLE DE PROFESSIONNELS

Les artisans constituent le tiers de la clientèle des scieries. Les principaux corps de métiers concernés sont la charpente, la maçonnerie et à un degré moindre, la menuiserie (5 % des produits).

Les industriels et négociants sont les deux autres consommateurs principaux.

Les particuliers représentant 10 % de la clientèle.

A noter que 3 scieries ont développé en parallèle une activité de négoce bois pour leurs clients artisans et particuliers (bois contrecollés, bardages, lames de terrasse...). Cette activité de négoce représente une part en constante augmentation dans leurs chiffres d'affaires.

POUR LES PRODUCTEURS DE PIQUETS

La commercialisation se fait sur le grand Quart-Sud-Est principalement par des coopératives d'achat. Plus localement en vente directe à des agriculteurs.

La première transformation en Drôme, c'est :

13 ENTREPRISES de 1^{re} transformation dont **9 SCIERIES** de résineux et **4 ENTREPRISES** de 1^{re} transformation de feuillus/productrices de piquets.

83 SALARIÉS

Un chiffre d'affaires global annuel de **14,5 M€**
Une production moyenne annuelle de **33 000 M³ DE SCIAGES RÉSINEUX**
Une production moyenne annuelle de **12 600 M³ DE PIQUETS EN CHÂTAIGNIER** pour l'essentiel.

(source : enquêtes de branche Agreste/serfobe 2011 à 2015, Insee 2013 - 2014, FIBOIS 2017)



Les indicateurs globaux :

La seconde transformation regroupe :

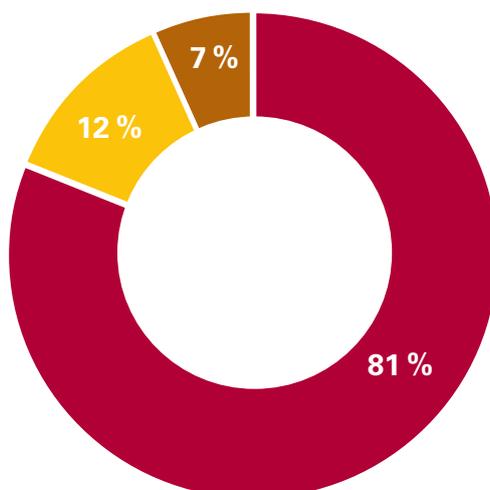
764 entreprises
1 578 salariés

Poids économique :
Un chiffre d'affaire global de 185 M€/an

(sources : insee 2013-14, FIBOIS 2017)

LA SECONDE TRANSFORMATION

La répartition des effectifs, par secteurs d'activité

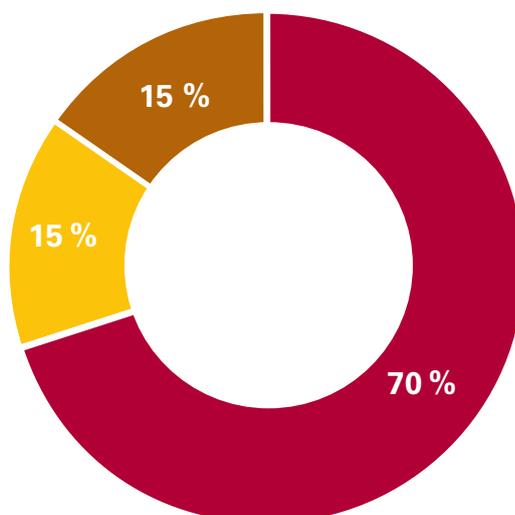


Bois dans le bâtiment (menuiserie, charpente et construction bois)
595 entreprises pour 1 280 salariés

Bois dans l'ameublement
151 entreprises pour 193 salariés

Bois dans l'emballage et le montage de palette
18 entreprises pour 105 salariés

La répartition des Chiffres d'affaires par secteurs d'activité



Bois dans le bâtiment (menuiserie, charpente et construction bois)

Bois dans l'ameublement

Bois dans l'emballage et le montage de palette

Le principal secteur d'activité pour la deuxième transformation est celui du bois dans le bâtiment, sur lequel on distingue 2 catégories :

CHARPENTIER/CONSTRUCTEURS BOIS

162 entreprises pour un effectif de 427 salariés.

52 % de ces entreprises n'ont pas de salarié.

Sur celles ayant des salariés, la moyenne est de 5 salariés par entreprise.

Les 4 plus importantes comptent plus de 20 personnes chacune soit environ 20 % de l'effectif des salariés du secteur.

Un CA annuel global de 83 M€/an

LES MENUISERIES

433 menuiseries pour un effectif de 853 salariés.

36 % de ces entreprises n'ont pas de salariés.

Sur celles ayant des salariés la moyenne est de 3 salariés par entreprise. La plus importante compte 36 salariés.

Un CA annuel Global de 47 millions d'€/an

Nb : dans le secteur d'activité bois dans l'emballage, une entreprise située en Drôme des collines, valorise en déroulage environ 3 000 m³ des grumes feuillus (peuplier et un peu de hêtre) pour la production de cagettes.

(source INSEE et FIBOIS)

UN SECTEUR TRANSVERSAL, LE BOIS ÉNERGIE

LE BOIS DÉCHIQUETÉ POUR CHAUFFERIES AUTOMATIQUES

Actuellement, 219 chaufferies bois pour des bâtiments publics ou collectifs sont installées. Elles correspondent à une consommation de 158 000 tonnes annuelles de bois valorisées (dont 150 000 t par la cogénération de Coriance à Pierrelatte qui prend environ 50 000 t de bois sur Drôme et Ardèche).

15 entreprises sont spécialisées dans la production et la livraison de combustible pour chaufferies automatiques. En Drôme, 6 fournisseurs sont certifiés Chaleur Bois Qualité +. Source FIBOIS

LE GRANULÉ BOIS

Environ 4 600 tonnes/an de granulés en vrac sont livrés dans 900 chaufferies automatiques. Une grosse part de marché du granulé bois concerne les poêles dans l'habitat individuel (plus de 80 % du marché en sac). La consommation est estimée à 7 000 tonnes ce qui correspond à environ 3 500 poêles.

Source FIBOIS

BOIS BÛCHE (MARCHÉ DES PARTICULIERS)

FIBOIS a utilisé la méthode travaillée en Ardèche avec Polénergie pour évaluer la consommation de bois bûche en Drôme à 290 000 m³/an. Soit environ 28 % des ménages drômois qui utilisent le bois bûche en chauffage d'appoint ou principal. C'est pour l'essentiel des feuillus qui proviennent pour une grande partie de l'auto-provisionnement et d'un marché parallèle. Ces volumes ne sont pas comptabilisés dans l'enquête Agreste.

Source FIBOIS

Pour en savoir plus sur la filière bois énergie, consulter l'observatoire bois énergie Auvergne Rhône-Alpes disponible sur www.fibois.com rubrique domaines d'actions – Bois énergie



Synthèse de l'Etat des lieux économique de la filière forêt-bois Drôme-Ardèche et évolution par rapport à 2010

RESSOURCE		ARDÈCHE		DRÔME		DRÔME-ARDÈCHE	
		2017	RAPPEL 2010	2017	RAPPEL 2010	2017	RAPPEL 2010
Sources : IGN (Inventaire forestier) 2009-2013, PEFC Auvergne-Rhône- Alpes, CRPF Auvergne-Rhône- Alpes, ONF Drôme- Ardèche 2017	Surface boisée (HA)	317 000	292 000	355 000	319 000	672 000	611 000
	Taux de boisement	57 %	52 %	51 %	49 %	54,50 %	50 %
	Forêts privées : nombre et surface de forêts dotées d'un Plan simple de gestion (PSG)	225 (18 657 ha)	219 (14 500 ha)	108 (11 284 ha)	94 (10 000 ha)	333 (29 941 ha)	313 (24 500 ha)
	Forêts privées : nombre et surface de forêts dotées d'un Code de bonnes pratiques sylvicoles (CBPS)	409 4 019 ha)	325 (3 202 ha)	41 (350 ha)	47 (422 ha)	450 (3 624 ha)	372 (3 624 ha)
	Forêts privées : nombre et surface de forêts certifiées PEFC	357 (17 246 ha)	435 (11 291 ha)	59 (3 641 ha)	53 (1 258)	416 (28 537 ha)	488 (12 549 ha)
	Forêts publiques (domaniales et communales): nombre (et surface totale), dont nombre de forêts (et surface) certifiées PEFC	145 (30 937 ha) dont 65 PEFC (18 558 ha)	forêts PEFC : 44 (3 784 ha)	198 (94 152 ha) dont 61 PEFC (69 036 ha)	forêts PEFC : 30 (23 910 ha)	343 (125 089 ha) dont 126 PEFC (87 594 ha)	74 (27 694)
	Forêts des collectivités (bénéficiant du régime forestier, gérées par l'ONF) : nbre (dont nbre de communes propriétaires) et surface	118 dont 107 communes (16 552 ha)	99	170 dont 164 communes (47 691 ha)	161	279 (dont 271 communes)	260
	Taux de récolte	20 %	18 %	30 %	30 %	25 %	24 %

AMONT		ARDÈCHE	DRÔME	DRÔME-ARDÈCHE
Sources : Agreste 2011 à 2015 ; Insee 2013-14, Fibois et PEFC Auvergne- Rhône-Alpes 2017	Nombre d'entreprises (ETF et EF hors scieries)	97	89	183
	Effectifs salariés	134	200	500
	Volume moyen de bois récoltés (m ³ / an)	257 000	200 000	370 000
	Nombre d'entreprises (ETF et EF) certifiées PEFC ou Quali territoires	6	3	10
	Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	9	3	7,5

1 ^{RE} TRANSFORMATION		ARDÈCHE		DRÔME		DRÔME-ARDÈCHE	
		2017	RAPPEL 2010	2017	RAPPEL 2010	2017	RAPPEL 2010
Sources : Agreste 2011 à 2015 ; Insee 2013 - 2014, FIBOIS et PEFC Auvergne-Rhône-Alpes 2017	Nombre d'entreprises	33	33	13	13	46	46
	Effectifs salariés	174	200	83	85	257	285
	Volume moyen de sciages résineux produits (m ³ / an) moyenne sur 5 ans	77 400	85 000	33 000	32 500	110 400	117 500
	Volume moyen transformé de feuillus (m ³ / an) moyenne sur 5 ans	930		15 000		15 930	
	Nombre d'entreprises certifiées PEFC	4	4	5	5	9	9
	Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	21	15	14,5	6	35,5	21

2 ^E TRANSFORMATION							
Sources : Agreste 2011 à 2015 ; Insee 2013 - 2014, FIBOIS et PEFC Auvergne-Rhône-Alpes 2017	Nombre d'entreprises	582	491	764	558	1 346	1 111
	Effectifs salariés	970	1 125	1 578	1 569	2 548	2 696
	Nombre d'entreprises certifiées PEFC	2	0	7	6	9	6
	Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	126	100	185	180	311	280

TOTAL FILIÈRE	Nombre d'entreprises	712	613	863	649	1575	1262
	Effectifs salariés	1278	1525	1826	1954	3104	3479
	Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	156	118	206	190,5	362	308,5

Contacts utiles filière forêt-bois en Ardèche

<p>Association des communes forestières de l'Ardèche 10, place Olivier de Serres 07200 AUBENAS</p>	<p>Marilyne FOURNIER Chargée de mission territoriale Ardèche Tél : 04.75.39.41.16 Mob. : 06.08.01.06.74 marilyne.fournier@communesforestieres.org http://www.territoiresforestiers-rhonealpes.eu/</p>	<p>CRPF Secteur Eyrieux-Ouvèze Les Bruas 07360 LES OLLIÈRES-SUR-EYRIEUX</p>	<p>Bruno PASTUREL Technicien Tél/Fax : 04 75 65 21 66 (Lundi matin) bruno.pasturel@crpf.fr</p>
<p>Association POLENERGIE 39, rue Jean Mermoz 07200 AUBENAS</p>	<p>Josef BOUREZ Directeur Tél : 04.75.35.87.34 info@polenergie.org http://www.polenergie.org/</p>	<p>Direction départementale des territoires de l'Ardèche (DDT) 7, Boulevard du Lycée - BP 719 07007 PRIVAS Cedex</p>	<p>Unité forêt Michel LAUVERGNAT Tél. 04 75 66 70 00 michel.lauvergnat@ardeche.gouv.fr</p>
<p>Centre régional de la propriété forestière (CRPF) Auvergne-Rhône-Alpes Chambre d'Agriculture 95 Avenue Georges Brassens 26500 BOURG-LES-VALENCE</p>	<p>René SABATIER Ingénieur Ardèche Drôme Tél. 04 27 24 01 80 Fax : 04 75 55 15 29 rene.sabatier@crpf.fr http://auvergnerhonealpes.cnpf.fr/ (espace régional Auvergne-Rhône-Alpes)</p>	<p>Expert forestier 415, Chein des Traverses 07200 LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS</p>	<p>Vincent GARAUD Tél. 06 66 23 87 47 garaudvincent@gmail.com</p>
<p>Chambre d'agriculture de l'Ardèche 4, Avenue de l'Europe Unie – BP 114 07001 PRIVAS Cedex</p>	<p>Maxime BOUQUET Conseiller forestier Tél. : 04 75 20 28 00 Mob. : 06 76 99 99 42 maxime.bouquet@ardeche.chambagri.fr www.synagri.com/ardeche</p>	<p>Expert forestier Parc du Vinobre - 415 chemin des Traverses 07200 LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS</p>	<p>Frédéric PERNON Tél. : 04 75 36 24 70 Mob. : 06 82 57 51 27 Contact@uef-expertise.fr</p>
<p>COFORÊT (Coopérative forestière centre-est de la France) Rôle 07300 MAUVES</p>	<p>Benoît GARNIER Technicien Nord Ardèche Tél. 04.75.07.61.62 Fax 04.75.07.63.77 bgarnier@coforet.com www.coforet.com</p>	<p>Expert forestier Le Monteil 07690 SAINT-JULIEN-VOCANCE</p>	<p>Nicolas MONNERET Tél : 04 75 33 83 90 Mob. : 06 75 38 41 65 nico.monneret@wanadoo.fr</p>
<p>COFORÊT 43, av. Paul Bruas 07570 LAMASTRE</p>	<p>Nicolas GIRARD Technicien sud Ardèche et plateau ardéchois Tél/Fax 04.75.06.65.94 ngirard@coforet.com</p>	<p>GPF 43 Groupement des producteurs forestiers de la Haute-Loire - coopérative ZA de Nolhac 43350 ST PAULIEN</p>	<p>Tél. 04 71 02 54 42 Fax. 04.71.02.46.75 gpf43@cegetel.net</p>
<p>CRPF Secteur région d'Aubenas 10, Place Olivier de Serre 07200 AUBENAS</p>	<p>Jacques DEGENEVE Technicien Tél/Fax : 04 75 35 40 26 (lundi matin) jacques.degeneve@crpf.fr</p>	<p>La forêt privée Coopérative de la Lozère, du Gard et de l'Ardèche 16, quai de Berlière 48000 MENDE</p>	<p>Tél. 04 66 65 39 69 Fax: 04 66 60 93 02 coop.foret.privee.48et30@ucff.asso.fr</p>
<p>CRPF Sud Cévennes et Montagne 10, Place Olivier de Serre 07200 AUBENAS</p>	<p>Frédérique CHAZAL Technicienne Tél/Fax : 04 75 35 40 26 (lundi matin) frederique.chazal@crpf.fr</p>	<p>Office national des forêts (ONF) Agence interdépartementale 07-26 16 rue de la Pérouse - BP 919 26009 VALENCE</p>	<p>Tél. 04 75 82 15 50 Fax : 04 75 42 08 94 ag.valence@onf.fr www.onf.fr</p>
<p>CRPF Secteur Nord Vivarais Allée du 8 Mai 1945 42220 BOURG-ARGENTAL</p>	<p>Norbert RIOCREUX Technicien Tél/Fax : 04 77 39 17 14 norbert.riocreux@crpf.fr</p>	<p>Syndicat des exploitants forestiers et scieurs de l'Ardèche Les Persèdes 07170 LAVILLEDIEU</p>	<p>André CHARRE Président Tél. 04 75 94 80 51 Fax : 04 75 94 28 93 scierie.acharreetfils@wanadoo.fr</p>
		<p>Union des forestiers privés de l'Ardèche (UFPA) 95 Avenue Georges Brassens 26500 BOURG-LES-VALENCE</p>	<p>Gérard CHAURAND Président Tél. 04 75 83 90 25 Fax : 04 75 55 15 29 gerard.chaurand@me.com</p>

Contacts utiles filière forêt-bois en Drôme

ADIL Information Énergie - EIE du nord de la Drôme

44 rue Faventines
BP 1022
26010 VALENCE Cedex

Nicolas Estrangin
Coordonnateur
Pôle technique accompagnement MO
publics-privés
Référent biomasse énergie
Tel : +33 (0)4 75 79 04 56
Fax : +33 (0)4 75 79 04 54
<http://pie.dromenet.org>

CEDER (Centre pour l'environnement et le développement des énergies renouvelables)

15 Avenue Paul Laurens
26110 NYONS
Avenue Gabriel Péri - BP 90
84110 VAISON LA ROMAINE

François GIRARD
Responsable de projet
accompagnement, chaleurs
renouvelables,
Conseiller Info-Energie
Standard : 04 75 26 22 53
ou 04 90 36 39 16
Fax : 04 75 26 19 02
www.ceder-provence.org

Centre régional de la propriété forestière (CRPF) Auvergne-Rhône-Alpes

Chambre d'agriculture
95 Avenue Georges Brassens
26500 BOURG LES VALENCE

René SABATIER
Ingénieur Ardèche Drôme
Tél. 04 75 83 90 29
Fax: 04 75 55 15 29
rene.sabatier@crpf.fr
gilles.bernard@crpf.fr
<http://auvergnerhonealpes.cnpf.fr/>
(espace régional Auvergne-Rhône-Alpes)

COFORÊT coopérative forestière centre-est de la France

45, rue Gambetta
26140 ANNEYRON

Valérie CHARROIN
Technicienne forestière Drôme
Tél. 04 82 75 69 20
vcharroin@coforet.com
www.coforet.com

COFORÊT

ZA les Geymonds - BP 38
38250 VILLARS DE LANS

Mathieu DELAYGUE
Technicien Vercor
Tél. 04 76 94 28 70
mdelaygue@coforet.com

Communes forestières de la Drôme (COFOR26)

480, Impasse de la Colombe
26750 MONTMIRAL

Daniel BIGNON
Président
Tél. 04 79 60 49 05
drome@communesforestieres.org
www.fncofor.fr

CRPF Diois / Val de Drôme

Foyer de Progrès Agricole
26150 DIE

Pierre TABOURET
Technicien
Tél. / Fax : 04 75 21 26 64
pierre.tabouret@crpf.fr

CRPF Vercors-Drôme-Royans et Monts du Matin

Maison de l'Aventure
Avenue des Bruyères
26420 LA CHAPELLE EN VERCORS

Denis PELLISSIER
Technicien
Tél. / Fax : 04 75 48 17 73
denis.pellissier@crpf.fr

Direction départementale des territoires de la Drôme (DDT)

4, Place Laënnec, BP 1013
26015 VALENCE Cedex

Service Forêt
Frédéric SARRET
Tél. 04 81 66 80 00
Fax : 04 81 66 80 80
www.drome.equipement.gouv.fr

Expert forestier

FOREST Ingénierie
Les Ramières
26250 LIVRON-SUR-DRÔME

Jean-René LORANG
Tél. 06 08 82 21 68
jrlorang@yahoo.fr

Expert forestier

165, Chemin des Brandons
26190 SAINT-JEAN EN ROYANS

Elise PARÈS et Thomas AMODEI
Tél. 06 49 58 84 78
elise.pares@gmail.com

Expert forestier de France

6, 8 rue Chardin
75016 PARIS

Tél. : 01 40 50 87 34
Fax : 01 40 50 87 43
compagnie@foret-bois.com
www.foret-bois.com

Office national des forêts (ONF)

Agence interdépartementale
16 rue de la Pérouse - BP 919
26009 VALENCE

Tél. 04 75 82 15 50
Fax : 04 75 42 08 94
ag.valence@onf.fr
www.onf.fr

Union drômoise des forestiers privés

95, avenue Georges Brassens
26500 BOURG-LES-VALENCE

André AUBANEL
Président
Tél. 04 75 83 90 25
Fax : 04 75 55 15 29
udfp.syndicatdrome@foretpriveefrancaise.com

Contacts utiles filière forêt-bois Drôme et Ardèche

CEFA (Centre d'études forestières et agricoles)

103, avenue de Rochemaure
26200 MONTELMAR

Pierre BERNABE (Directeur)
Tél. 04 75 01 34 94
Fax : 04 75 52 06 28
www.cefa-montelmar.org

Ceribois - Centre de ressources des industries du bois

Rovaltain Nord
Parc du 45^e parallèle
14 rue Brillat Savarin
26300 CHÂTEAUNEUF-SUR-ISÈRE

Laurent FABREGUE
directeur
Tél. 04 75 58 59 50
Fax : 04 75 61 94 52
contact@ceribois.com
www.ceribois.com

CFPF - Centre de formation professionnelle forestière

BP n° 7
26780 CHATEAUNEUF-DU-RHÔNE

Pascal MARCHAISON
Directeur adjoint
Tél. 04 75 90 77 33
Fax : 04 75 90 70 42
cfpf@drome.cci.fr
www.cfpf.org

CNDB - Comité national pour le développement du bois

dans les locaux de FIBRA
Agrapôle
23, rue Jean Baldassini
69364 LYON Cedex 07

Jean-Marc PAUGET
Délégué régional
Tél. 04 72 56 36 50
Fax : 04 72 56 36 56
jm.pauget@cndb.org
www.cndb.org

DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi)

Unité territoriale 07-26
70, avenue de la Marne - BP 2121
26021 VALENCE Cedex

Tél. 04 75 75 21 21
ara-ud26.administration@direccte.gouv.fr
http://auvergne-rhone-alpes.direccte.gouv.fr/

Expert forestier de France

6, 8 rue Chardin
75016 PARIS

Tél. : 01 40 50 87 34
Fax : 01 40 50 87 43
compagnie@foret-bois.com
www.foret-bois.com

FIBOIS 07/26 Interprofession de la filière bois

INEED Rovaltain TGV
BP 11159
1, rue Marc Seguin
26958 VALENCE Cedex 9

Patrick DESORMEAUX
Président
Tél. 04 75 25 97 05
Fax : 04 75 25 97 06
contact@fibois.com
www.fibois.com
membre du réseau Fibois Auvergne-Rhône-Alpes

NATURA-SCOP - Coopérative d'activités et d'entrepreneurs

6-8 rue Georges Couderc
07200 AUBENAS

Tél. 04 75 37 15 81
natura@natura-scop.org
http://natura-scop.org/
www.coforet.com

Neopolis - Centre de formation aux métiers de la construction bois et du développement durable

INEED ROVALTAIN TGV
1 rue Marc Séguin
Commune d'Alixan
26958 VALENCE cedex 9

Cécile DELHOMME
Responsable NEOPOLIS formations métiers
Tél. 04 75 78 67 35
Fax : 04 75 78 67 37
c.delhomme@drome.cci.fr
neopolis@drome.cci.fr
www.neopolis.fr

PEFC Auvergne Rhône-Alpes (Programme de reconnaissance des certifications forestières)

Antenne Rhône-Alpes
Parc de Crécy
18 Avenue du Général de Gaulle
69771 ST DIDIER-AU-MONT-D'OR
Cedex

Tél. 04 72 53 64 84
Fax : 04 78 83 96 93
rhonealpes@pefcaura.com
http://www.pefc-france.org/regions/auvergne-rhone-alpes/

SERFOBE - Service régional de la forêt, du bois et des énergies

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Auvergne-Rhône-Alpes (DRAAF)
Site de Lyon
165, rue Garibaldi
Cité administrative de la Part-Dieu
BP 3202
69401 LYON cedex 03

Mathilde MASSIAS
cheffe de service
Tél. 04 78 63 13 47 (secrétariat)
srfobe.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/

Annuaire de la filière forêt-bois Drôme-Ardèche
<http://www.fibois.com/annuaire.html>

Plus de 1 300 acteurs et entreprises répertoriées, allant de la gestion/exploitation de la forêt, à la transformation du produit bois, en passant par le négoce et les architectes.

Les interlocuteurs filière forêt-bois des territoires

CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

Le Département de la Drôme

Hôtel du Département
26 Avenue du Président Herriot
26026 VALENCE CEDEX 9
www.ladrome.fr

Sandrine LECUYER
Chargée de mission forêt-bois
Service développement agricole, agroalimentaire et
bois (SDAAB)
Direction Economie Emploi Insertion
Tél. 04 75 79 82 69
slecuyer@ladrome.fr

Le Département de l'Ardèche

Hôtel du département
Quartier La Chaumette
BP 737
07007 Privas Cedex
www.ardeche.fr

Aude CATHALA
Chargée de mission forêt/filière bois
Direction des territoires
Service environnement et forêt
Tél. 04 75 66 75 96
acathala@ardeche.fr

Renaud VINCENT
Chargé de mission filières stratégiques et
innovation
SDEA - Ardèche développement
Tél. 06 48 00 17 01
r.vincent@sdea-ardeche.fr

PARCS NATURELS RÉGIONAUX

PNR des Monts d'Ardèche

Maison du Parc
Domaine de Rochemure
07 380 JAUJAC
François CHIFFLET
Chargé de mission forêt
Tél. 04 75 36 38 93
06.19.21.67.83
fchifflet@parc-monts-ardeche.fr
www.parc-monts-ardeche.fr

PNR du Vercors

Chemin des Fusillés
38250 LANS-EN-VERCORS
Denis PELLISSIER
Chargé de mission forêt et filière bois
au Parc du Vercors
Tél. / Fax : 04 75 48 17 73
denis.pellissier@pnr-vercors.fr

PNR des Baronnies

le village
26510 SAHUNE
Gwennaelle PARISET
Chargée de mission Développement territorial
agricole
Syndicat mixte des Baronnies provençales
Tél. 04 75 26 79 05
Fax : 04 75 26 79 09
gpariset@baronnies-provencales.fr

CHARTRE FORESTIÈRE DE TERRITOIRES (CFT) ET PAYS

CFT des Chambaran

Communauté de communes du Pays des Chambaran
53, route de Montfalcon
38940 Roybon
Olivia MAROIS
Animatrice de la CFT des Chambaran
Tél. 04 76 36 30 76
olivia.marois@bievre-isere.com
<http://charteforestiere-chambaran.fr/html/>

Pays de l'Ardèche Méridionale

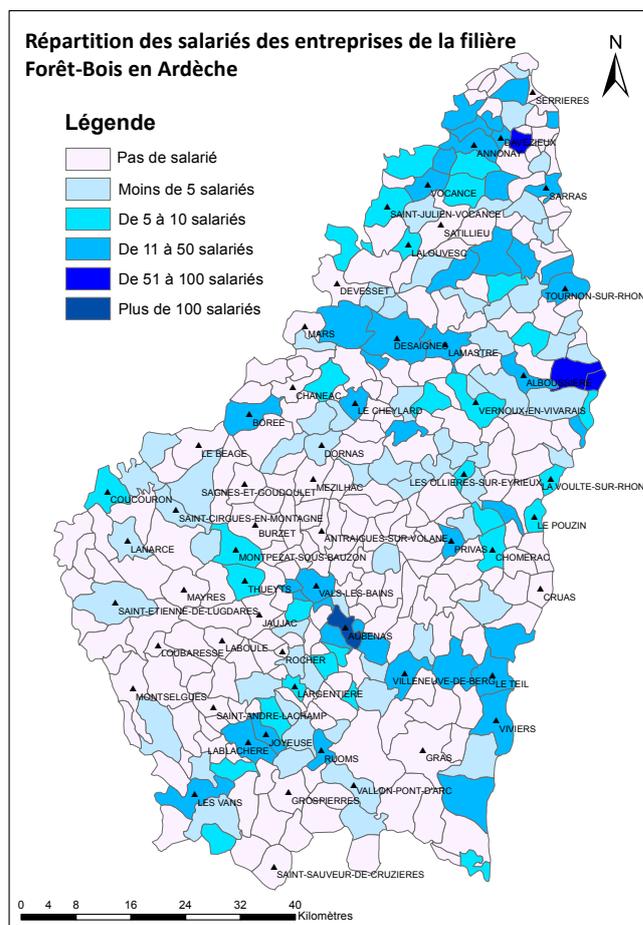
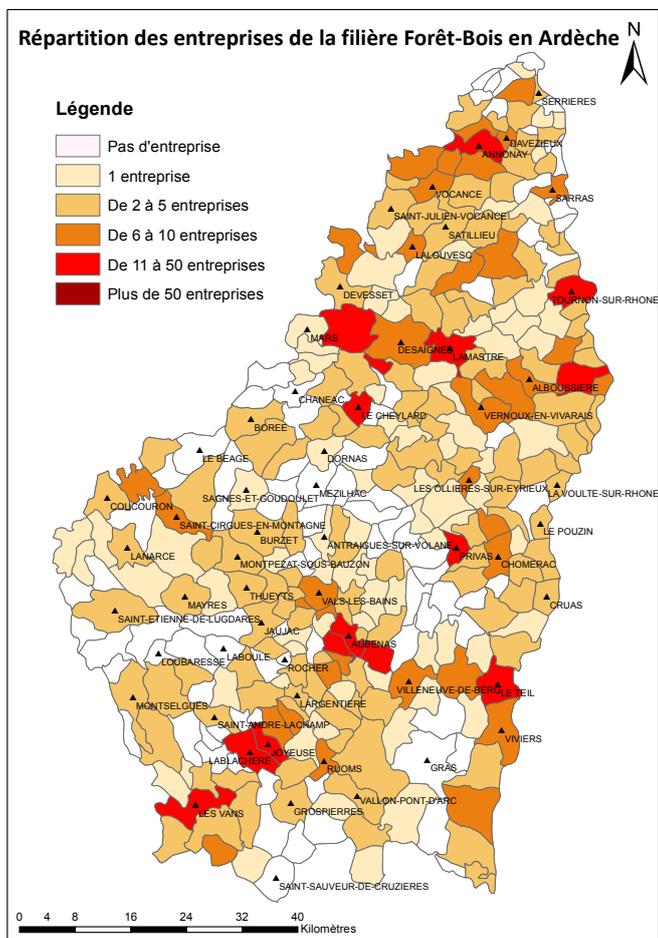
Château Julien, Rue du Puits
07110 Vinezac
Pascale LIOUTIER
Chargée de mission Agriculture / Bois / Eau
tél. 06 79 54 15 23 / 04 75 38 08 03
pascale.lioutier@pays-ardeche-meridionale.net
<http://www.pays-ardeche-meridionale.net/>

GLOSSAIRE

Agreste :	service de statistique, d'évaluation et de prospective agricole
ADTB :	autorisation dérogatoire au transport des bois ronds
ASLGF :	association syndicale libre de gestion forestière
BIBE :	bois d'industrie, bois énergie
CA :	chiffre d'affaires
CBPS :	code de bonnes pratiques sylvicoles
COFOR :	association des communes forestières
CRITT :	centre régional d'innovation et de transferts de technologie
CRPF :	centre régional de la propriété forestière
DDT :	direction départementale des territoires
DIRECTE :	direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DRAAF :	direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
EF :	exploitant forestier
ETF :	entrepreneur de travaux forestiers
FC :	forêt communale
FD :	forêt domaniale

FIBOIS :	fibois ardèche-drôme, interprofession de la filière bois Ardèche-Drôme
FIBOIS Auvergne Rhône Alpes :	Interprofession de la filière bois Auvergne Rhône Alpes
FFN :	fonds forestier national
GETEF Vercors :	groupement des entrepreneurs de travaux environnementaux et forestiers du Vercors
GIEEF :	groupement d'intérêt économique et environnemental forestier
IGN :	institut national de l'information géographique et forestière
INSEE :	institut national de la statistique et des études économiques
ONF :	office national des forêts
PEFC :	certification de gestion forestière durable
PSG :	plan simple de gestion
PNR :	parc naturel régional
PRFB :	plan régional de la forêt et du bois
SERFOBE :	service régional de la forêt, du bois et des énergies
UFPA :	union des forestiers privés de l'Ardèche
UDFP :	union drômoise des forestiers privés

cartographie filière forêt-bois en Ardèche



Sources : Insee 2013/14 et Fibois 2017

scieries équipées d'un séchoir



FIBOIS 07-26 / Février 2017

0 5 10 20 30 Kilomètres

Scieries avec séchoir
Scieries avec séchoir en projet

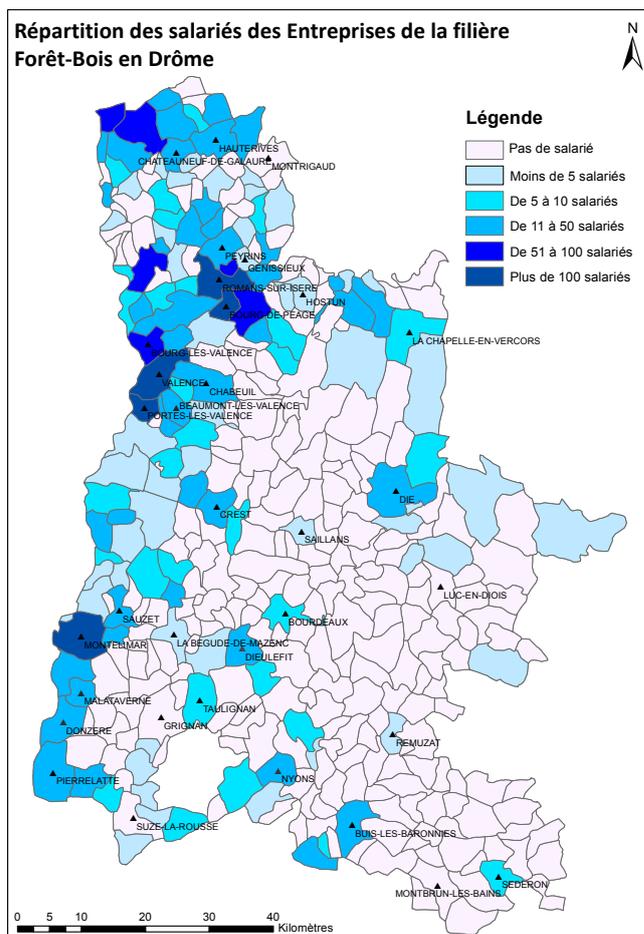
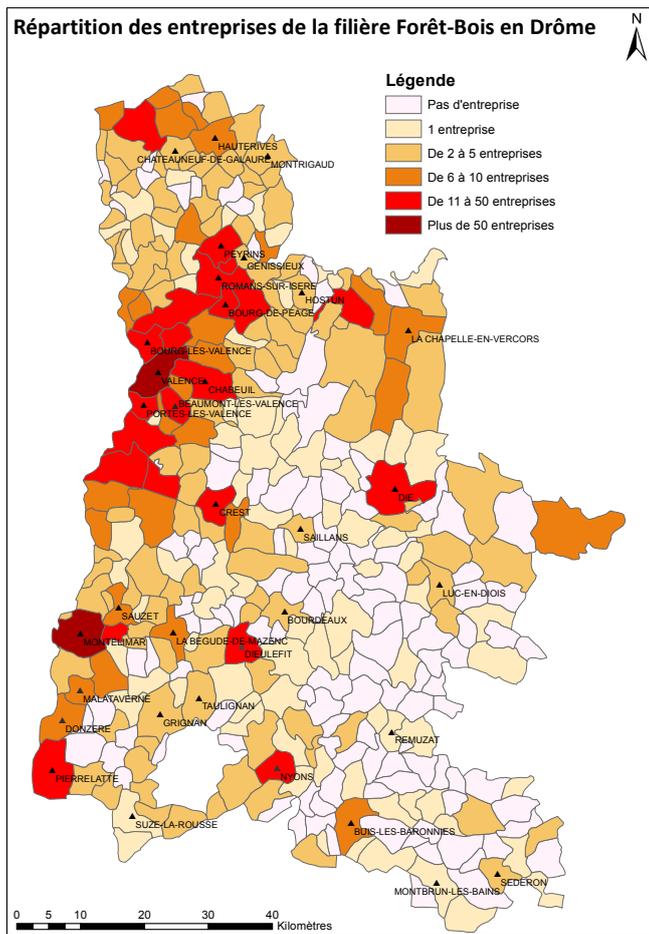
TYPE DE PRODUITS

- CHARPENTE
- PLATEAU
- CHARPENTE ET PLATEAU

Concernant le transport des bois ronds sur le réseau routier départemental, vous trouverez en téléchargement sur www.ardec.fr/foret :

- la carte spécifique des conditions de circulation pour le transport des bois ronds,
- le formulaire de demande d'autorisation dérogatoire pour le transport des bois ronds (ADTB)

Cartographie Filière forêt-bois en Drôme



Sources : Insee 2013/14 et Fibois 2017

scieries équipées d'un séchoir

